

## Information aux parents concernant le service d'orthopédagogie

Selon l'Association des orthopédagogues du Québec (2003), « L'acte orthopédagogique vise à créer des conditions permettant une utilisation maximale du potentiel d'apprentissage des élèves ayant des difficultés. Cette visée se concrétise par la mise en place d'interventions spécialisées dispensées par l'orthopédagogue; ces interventions sont adaptées aux capacités et aux besoins des élèves et concernent particulièrement certaines disciplines scolaires ».¹

L'orthopédagogue travaille donc en étroite collaboration avec les enseignants, les professionnels de l'école (orthophoniste, psychologue, etc.), les parents ainsi que directement auprès des élèves afin de prévenir, d'identifier et de traiter les difficultés d'apprentissage, qu'elles se manifestent en lecture, en écriture ou en mathématique.

Les interventions de l'orthopédagogue peuvent prendre différentes formes :

❖ **Pour tous les élèves :**

- ✓ ateliers variés d'enseignement des stratégies et des conditions gagnantes pour l'ensemble des élèves de la classe;
- ✓ informations/conseils généraux aux intervenants;

❖ **Pour certains élèves :**

- ✓ activités de dépistage pour prévenir les difficultés et/ou identifier les besoins;
- ✓ conseils ciblés ou recommandations personnalisées en lien avec les besoins nommés;
- ✓ remise de matériel et/ou conseils de stimulation (aux parents et/ou aux intervenants);

❖ **Pour les élèves qui présentent des besoins plus précis (les parents en seront informés) :**

- ✓ rencontres de rééducation en séances individuelles ou en sous-groupe;
- ✓ remise de matériel et/ou conseils (aux parents et/ou aux intervenants);
- ✓ collaboration au *Plan d'intervention* de l'élève;
- ✓ soutien pédagogique en classe pour favoriser le transfert des stratégies.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question supplémentaire.

**Marie-Hélène Hudon,**

Orthopédagogue du  
préscolaire et de la 1<sup>ère</sup> année

[marie-helene.hudon@cssps.gouv.qc.ca](mailto:marie-helene.hudon@cssps.gouv.qc.ca)

**Isabelle Morissette,**

Orthopédagogue des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et  
4<sup>e</sup> année

[isabelle.morissette@cssps.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.morissette@cssps.gouv.qc.ca)

**Marie-Pierre Therrien,**

Orthopédagogue des 5<sup>e</sup> et  
6<sup>e</sup> année

[marie-pierre.therrien@cssps.gouv.qc.ca](mailto:marie-pierre.therrien@cssps.gouv.qc.ca)

---

¹ ASSOCIATION DES ORTHOPÉDAGOGUES DU QUÉBEC. (2003). L'Acte orthopédagogique dans son texte actuel, [En ligne].  
[[http://www.ladoq.ca/medias/doc/general/memoire-acte\\_orthopedagogique.pdf](http://www.ladoq.ca/medias/doc/general/memoire-acte_orthopedagogique.pdf)].